

Communiqué de presse du 9 novembre 2009 de l'Association des Maires Ville et Banlieue de France

Après la loi Borloo, plus rien pour les banlieues ?

Alors que 2009 est la dernière année de mise en œuvre de la loi Borloo de réforme de la DSU, et alors que la fin d'année est proche, on peut raisonnablement se demander quelle politique en prendra le relais.

Les maires de Ville et Banlieue ont régulièrement alerté les services de la secrétaire d'Etat à la Politique de la ville et ceux du ministre de l'Intérieur et des collectivités locales. Sans réponse des ministères concernés, ils s'inquiètent pour l'avenir de leurs villes et pour celui de la politique de la ville. En effet :

- Pas de bilan global du Plan Banlieues lancé en 2007 et les quelques résultats connus en deçà des objectifs affichés. Le CIV constamment repoussé, et le nouveau CNV toujours pas nommé.
- Pas de position gouvernementale officielle sur la réforme de la géographie prioritaire. Un seul texte : le rapport Hamel-André qui propose de supprimer les zonages avec les conséquences financières que cela implique et fait référence à une réforme de la péréquation en cours alors qu'elle n'est pas engagée.
- La situation de la DSU et de la DDU en panne. Les 70 millions d'€ d'augmentation de la DSU prévus pour 2010 seront répartis sur l'ensemble des 700 villes qui la perçoivent et ne seront donc plus ciblés prioritairement sur les villes les plus en difficulté.
La DDU resterait une subvention, au moment où les villes qui en bénéficient ont davantage besoin de dotations.
- La suppression de la TP aura des effets automatiques sur les exonérations dont bénéficiaient les ZFU (elles-mêmes menacées), sur le FSRIF et sur les fonds départementaux de péréquation de la TP. Dans un pays où la péréquation est faible, ces mesures vont encore la réduire.
- La baisse des crédits du budget Ville en 2010 va affecter notamment les subventions aux associations dans le cadre des CUCS.
- L'inquiétude est croissante concernant le financement des projets ANRU au-delà de 2011

Alors que le relais de la loi Borloo n'a été pris par aucune autre politique ni mesure, nous demandons :

- Que la DSU soit répartie de façon dégressive et en priorité sur les villes en tête du classement dans l'ordre de la DSU, comme cela a été fait dans la loi de finances 2009.
- Que les montants de la DDU et la DSU soient additionnés pour ne constituer qu'une seule dotation.
- Qu'une réforme sérieuse de la péréquation soit engagée avec les ministres concernés, les parlementaires et le Comité des Finances Locales, afin de trouver des solutions pérennes pour les villes dont le déficit est structurel et qui ont à faire face à des charges socio-urbaines nettement supérieures à la moyenne, à fortiori en période de crise.

Contact presse Ville et Banlieue